

15 JUL. 2025

MAIRIE DE SOLLIÈS-VILLE

Devis

N° : DEV2425892
Date : 10/07/2025
Siret : 21830132300018
N° client : 83132
Devis valable jusqu'au 08/09/2025
Tél. : 0494935817
Email : administratif@begeat.fr
Site web : http://www.begeat.fr

Mairie de Solliès-Ville

9 rue du 6ème RTS
83210 Solliès-Ville

Réf. : Rapport triennal sur l'artificialisation des sols

Les modalités de la mission sont précisées dans l'annexe au devis

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Tranche Ferme - TF				
TF1 - Signature de la convention et réception des données	1,50	700,00 €	1 050,00 €	20,00%
TF2 - Cartographie et traitement SIG	2,50	700,00 €	1 750,00 €	20,00%
TF3 - Rapport d'artificialisation des sols	2,50	700,00 €	1 750,00 €	20,00%
<i>Sous-total</i>			4 550,00 €	
Tranche Optionnelle - TO				
TO1 - Réunion ou journée de travail supplémentaire	0,00	700,00 €	0,00 €	20,00%
<i>Sous-total</i>			0,00 €	

Détail de la TVA				Total HT	4 550,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	910,00 €
Normale	4 550,00 €	20,00%	910,00 €	Total TTC	5 460,00 €

Règlement Virement
Echéance(s)

Bon pour accord

Date et signature

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE
IBAN FR76 1910 6000 0806 6796 5000 787
BIC AGRIFRPP891

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

Rapport triennal sur l'artificialisation des sols



ANNEXE AU DEVIS



Sommaire

Article 1.	Objet de la mission	4
Article 2.	Contenu de la mission.....	4
	2.1 Détail des prestations.....	4
	2.2 Equipe mobilisée	4
	2.3 Les réunions prévues dans notre mission	4
	2.4 Tranches fermes et conditionnelles	4
Article 3.	Durée de la mission, reconduction explicite.....	4
Article 4.	Arrêt de l'exécution des prestations	5
Article 5.	Modalités de règlement.....	5

CONVENTION D'ÉTUDES

Entre :

- La Commune de SOLLIES-VILLE (Var), enregistrée sous le Siret n° 21830132300018 dont le siège est sis au 9 rue du 6ème RTS, 83210 Solliès-Ville, représentée par son Maire,

et d'autre part,

- le BUREAU D'ÉTUDES DE GESTION DE L'ESPACE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE S.A.R.L (BEGEAT), enregistré sous le Siret n° 31973208700048, dont le siège est sis au 131 Place de la liberté à Toulon 83000, représenté conjointement par ses Directeurs Madame CAM Gaëla et Monsieur MATHIEU Florent.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée au bureau d'études d'urbanisme et d'environnement BEGEAT a pour objectif de réaliser le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols en application de l'article L2231-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :

■ Extrait de l'article L2231-1 du CGCT :

Le maire d'une commune (...) doté d'un plan local d'urbanisme, (...) présente au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante, au moins une fois tous les trois ans, un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire au cours des années civiles précédentes.

Le rapport rend compte de la mesure dans laquelle les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols sont atteints.

Le rapport donne lieu à un débat au sein du conseil municipal ou de l'assemblée délibérante. Le débat est suivi d'un vote.

Le rapport et l'avis du conseil municipal ou de l'assemblée délibérante font l'objet d'une publication dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L. 2131-1.

Dans un délai de quinze jours à compter de leur publication, ils sont transmis aux représentants de l'Etat dans la région et dans le département, au président du conseil régional ainsi que, selon le cas, au président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre (...).

Article 2. CONTENU DE LA MISSION

2.1 Détail des prestations

- Rapport triennal d'artificialisation des sols :
 - Cadrage préalable et réception des données.
 - Traitement des données par Système d'Information Géographique (SIG) et cartographies.
 - Rapport d'artificialisation des sols.

2.2 Equipe mobilisée

- Interlocuteur unique et référent : Séverine André, juriste et urbaniste
- Infographiste : Florent MATHIEU.
- Suivi administratif : Pascal LECAT.
- Contrôle qualité : Gaëlle CAM, Urbaniste OPQU, directrice.
- Aucune sous-traitance n'est prévue dans le cadre de la mission.

2.3 Les réunions prévues dans notre mission

BEGEAT effectuera les réunions suivantes avec la Mairie :

- Entretiens téléphoniques ou en visio.

2.4 Tranches fermes et conditionnelles

- **Tranche ferme :**
 - **TF1/** dès la signature de la convention : recherche et réception des données SIG.
 - **TF2/** réalisation des cartographie et traitement SIG.
 - **TF3/** rédaction du rapport d'artificialisation des sols.
- **Tranche conditionnelle :**
 - **TO1/** réunion ou journée de travail supplémentaire.

Article 3. DURÉE DE LA MISSION, RECONDUCTION EXPLICITE

- Début de la mission : à compter de la signature du devis.
- Durée de la mission : 4 mois.

Article 4. ARRÊT DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

La collectivité peut mettre fin à l'exécution des prestations faisant l'objet de la présente convention d'études avant l'achèvement de celles-ci. La décision de résiliation est notifiée à BEGEAT. La résiliation prend effet à la date fixée dans la décision de résiliation. Dans ce cas, BEGEAT a droit à être indemnisé du préjudice qu'il subit de fait de cette décision. L'indemnité de résiliation est obtenue en appliquant au montant total initial hors taxes, diminué du montant hors taxes des prestations réalisées, un pourcentage de 30%.

Article 5. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Rapport triennal sur l'artificialisation des sols		Intervenant BEGEAT	Jours de travail
Tranche Ferme - TF			
TF 1	Signature de la convention et réception des données		
TF 2	Cartographie et traitement SIG	Cartographe	2,5
TF 3	Rapport d'artificialisation des sols	Urbaniste et cartographe	2,5
			5,0

Tranche Optionnelle - TO

TO 1	Réunion ou journée de travail supplémentaire
------	--

- La commune se libérera des sommes dues par virements effectués pour Begeat :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR PROVENCE COTE D AZUR
C.A. SIX FOURS PRO
Tel. 0422370430 Fax. 0484881647

27/11/2024
00546

Intitulé du compte

S.A.R.L. BEGEAT
131 PLACE DE LA LIBERTE
83000 TOULON

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
19106	00008	06679650007	87

IBAN FR76 1910 6000 0806 6796 5000 787

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP891

Pour le BEGEAT,
Florent Mathieu & Gaëla CAM urbaniste OPQU
Associés Gérants

